



NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the Minister of Industry for:

Émis en vertu du pouvoir statutaire du ministre de l'Industrie pour:

TYPE OF DEVICE

TYPE D'APPAREIL

Thermal Control for Single Phase Watt Hour Meter

Commande thermique pour wattheuremètre monophasé

APPLICANT

REQUÉRANT

SPC Automation Inc.
1485, rue Manic, Parc Industriel, Haut Saguenay
Chicoutimi, (Québec) Canada
G7K 1G8

MANUFACTURER

FABRICANT

SPC Automation Inc.
1485, rue Manic, Parc Industriel, Haut Saguenay
Chicoutimi, (Québec) Canada
G7K 1G8

MODEL(S)/MODÈLE(S)

RATING/ CLASSEMENT

SPC-01

240 Vac/V c.a. 60 Hz

NOTE: This approval applies only to meters, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 13 and 14 of the Electricity and Gas Inspection Regulations. The following is a summary of the principal features only.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les compteurs dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 13 et 14 du Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

This thermal control consists of an S-base style "interbase" casing made by Sangamo of a non-conductive "plastic" type material, into which has been installed a circuit card containing solid state circuitry, transformer and relay.

Earlier versions incorporated a Shrack RAPA01024 relay; later versions incorporate an Omron MY4-02 relay. The transformer in later versions has more feet for more secure mounting.

The relay is equipped with one normally closed and three normally open contacts. The normally closed and one of the normally open contacts are connected to terminals in the terminal compartment.

The terminal compartment has been increased in size compared to that approved pursuant to Notices of Approval E-236 and E-237 previously issued to Hydro-Quebec.

DESCRIPTION SEAMER:

La présente commande thermique consiste en un boîtier "de base intermédiaire" de type S fabriqué par Sangamo. Elle est constituée d'un matériau de type "plastique" diélectrique et renferme une plaquette à circuits imprimés, un transformateur et un relais.

Les modèles antérieurs comprenaient un relais Shrack de modèle RAPA01024; les modèles plus récents sont munis d'un relais Omron de marque MY4-02. Le transformateur des modèles plus récents présente un nombre supérieur de pieds pour assurer un montage plus stable.

Le relais comporte un contact normalement fermé et trois contacts normalement ouverts. Le contact normalement fermé et l'un des contacts normalement ouverts sont raccordés aux bornes qui se trouvent dans le compartiment de bornes.

Le compartiment de bornes est plus grand que celui approuvé en vertu des approbations E-236 et E-237 accordées antérieurement à la société Hydro-Québec.

Later versions of the interbase casing are equipped with a removable, hinged terminal compartment cover.

In the terminal compartment of the interbase are input and output terminals. An electronic temperature element (approved pursuant to Notices of approval E-235 and E-247) is attached to the inside of the terminal compartment cover.

This thermal control forms part of a "Bi-Energy" system which is designed to switch from one register to the other at the rated temperature of the sensor (electronic temperature element). It may also be simultaneously used by the customer to control his electrical load. For example, the system could be used to switch from electrical heat to oil heat when the high rate register is engaged.

Les modèles plus récents des boîtiers de base intermédiaire sont munis d'un couvercle de compartiment de bornes articulé et déposable.

Des bornes d'entrée et de sortie sont montées dans le compartiment de bornes du boîtier de base intermédiaire. Un élément thermométrique électronique (approuvé en vertu des circulaires E-235 et E-247) est fixé à l'intérieur du couvercle du compartiment de bornes.

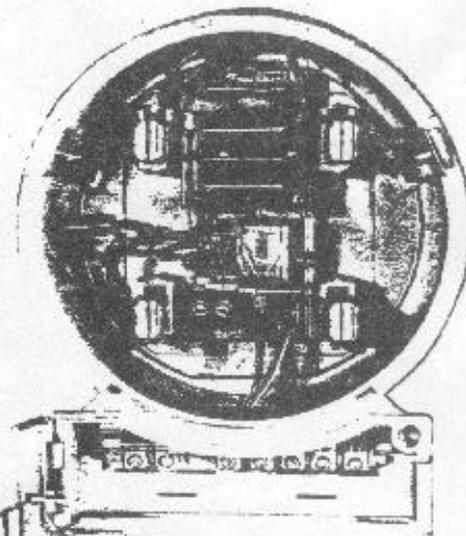
La présente commande thermique fait partie d'un système "Bi-Énergie" qui est conçu pour permettre de passer d'un enregistreur à l'autre à la température nominale du capteur (élément thermométrique électronique). Le présent appareil peut également être utilisé par l'abonné pour régler sa charge électrique. Par exemple, le système peut assurer la commutation de l'électricité au mazout lorsque l'enregistreur de consommation maximale est utilisé.

NAMEPLATE & MARKINGS

PLAQUES SIGNALÉTIQUES ET MARQUAGE



ORIGINAL/Modèle Initial



NEW/Nouveau modèle

Revision 2 / Révision 2

SPC AUTOMATION INC.

No. de série : 0505502 SPC

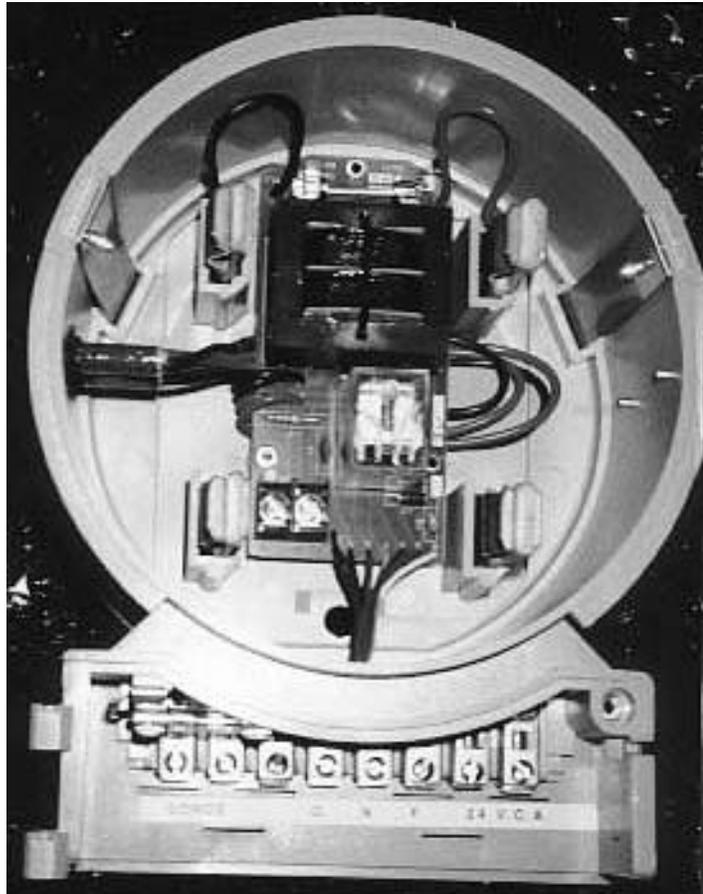
Type SPC1

Fabrication 1999

No. H.Q. : C-310-0505502

Approbation I.C.M.C. : E-255

Tension d'alimentation : 240 V C.A.



REVISION 1

The reason for the revision is as follows:

The relay has been replaced by an Omron MY4-02.

The transformer has been replaced with one that has more connecting pins so as to improve the strength of the connection to the printed circuit board.

The circuit for the indicating lamps was modified by adding a resistor to provide the necessary voltage drop. On the original device each lamp had it's own circuit of resistance.

The interbase casing is now equipped with a removable, hinged terminal compartment cover.

REVISION 2

The reason for the revision is as follows:

To add a bi-directional surge suppressing diode to the circuit card.

To add a terminal connection to the terminal compartment.

Their purpose is to provide a source of power for the temperature sensor made by STN Inc.

RÉVISION 1

La raison pour la revision est comme suit:

Le relais a été remplacé par un Omron MY4-02.

Le transformateur a été remplacé par un qui contient plus de bornes de connexions pour améliorer la force de la connexion à la plaquette de circuits imprimés.

Le circuit pour les lumières indicatrices a été modifié en ajoutant une résistance pour produire la baisse de voltage nécessaire. Dans le circuit originale les lampes avait chacune leur propre circuit de résistance

Les boîtiers de base intermédiaire sont maintenant munis d'un couvercle de compartiment de bornes articulé et déposable.

RÉVISION 2

La raison pour la revision est comme suit:

Ajouter une diode bi-directionnelle chutrice de tension.

Ajouter une borne de raccord externe au contrôleur.

Leurs but est de fournir une source d'alimentation pour le capteur de température fabriqué par la compagnie STN inc.

EVALUATED BY

Original & revision 1

Fred Bissagar
Complex Approvals Examiner
Tel: (613) 941-4610
Fax: (613) 952-1754

AE-0255 Rev. 2

Alain Gagné
Approvals Examiner
Tel: (613) 952-2259
Fax:(613) 952-1754

ÉVALUÉ PAR

Original & révision 1

Fred Bissagar
Examinateur d'approbations, complexes
Tél: (613) 941-4610
Fax: (613) 952-1754

AE-0255 Rév. 2

Alain Gagné
Examinateur d'approbations
Tel: (613) 952-2259
Fax:(613) 952-1754

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the meter type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Electricity and Gas Inspection Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 9(4) of the said Act.

The sealing, marking, installation, use and manner of use of meters are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Electricity and Gas Inspection Act. The sealing and marking requirements are set forth in specifications established pursuant to section 18 of the Electricity and Gas Inspection Regulations. Installation and use requirements are set forth in specifications established pursuant to section 12 of the Regulations. Verification of conformity is required in addition to this approval for all metering devices excepting instrument transformers. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Industry Canada.

Original copy signed by:

René Magnan, P. Eng
Director
Approval Services Laboratory

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du(des) type(s) de compteurs identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 9(4) de la dite Loi.

Le scellement, l'installation, le marquage, et l'utilisation des compteurs sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans les prescriptions établies en vertu de l'article 18 du Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans les prescriptions établies en vertu de l'article 12 du dit règlement. Sauf dans les cas des transformateurs de mesure, une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local d'Industrie Canada.

Copie authentique signée par:

René Magnan, ing.
Directeur
Laboratoire des services d'approbation

Date: **JUN 3 1999**

Web Site Address / Adresse du site internet:
<http://mc.ic.gc.ca>